

ACTION 3 : Médiation sociale / écrivain public

Action nouvelle

Reconduction

| | | | | |
|---------------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|
| Analyse et Constat | <p>Une partie de la population (située notamment dans le centre ancien de Grasse), ne peut faire de démarches administratives seule. Ces difficultés sont liées à diverses problématiques : pas de maîtrise suffisante de la langue française, difficultés sévères à l'écrit (sans être nécessairement dans une situation d'illettrisme) véritable frein à des démarches s'effectuant le plus souvent par courrier. Les retards et négligences dans ces démarches entraînant une situation sociale encore plus précaire avec ruptures de droits etc.</p> <p>Ces difficultés touchent diverses thématiques qui sont assez récurrentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès aux droits - Rédaction de courriers - Préparation de dossiers de retraite - Etablissement de demandes de surendettement - Recherche de logements - Contentieux et petits litiges... <p>L'aide apportée à l'occasion d'une demande, souvent globale, n'est pas forcément assurée par les services sociaux de droit commun qui font par ailleurs appel au département Accompagnement social Harjès pour finaliser leur intervention (recherches administratives longues et hasardeuses, problèmes de langue, par exemple).</p> | | | |
| Présentation de l'action | <p>L'action consiste à assurer un accompagnement individualisé, en étant à l'interface des institutions pour s'adapter aux problématiques rencontrées.</p> <p>La permanence d'écrivain public proposée, soit deux demi-journées par semaine, se retrouve étroitement liée à la médiation sociale. Les personnes ayant besoin de faire un courrier, sans nécessité de suivi spécifique par le service social ou le CCAS, sont automatiquement orientées sur ces permanences.</p> | | | |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux droits, aux institutions et aux services publics • Renforcer le lien social et la lutte contre l'isolement par la mobilisation des publics au travers d'une démarche d'animation globale. • Proposer un accompagnement physique (dans le cadre de l'aide à la mobilité) • Proposer une assistance technique (dans le cadre des dossiers de surendettement) • Développer une action de prévention et d'insertion transversale dans le cadre du projet ANRU. • Assurer une présence de proximité et une meilleure réactivité, un traitement plus efficace des problèmes sociaux rencontrés. • Accompagner les bénévoles dans leur pratique au quotidien. | | | |
| Axe d'intervention | AXE 5 | Public visé | Public adulte | |
| Partenaires | Toute institution étant dans le champ du droit commun | | | |
| Fonctionnement | Fréquence | Quotidienne et 2 demi-journées par semaine pour la permanence d'écrivain public | Durée | Accueil de 9h à 13h et de 14h à 18h |
| | Nombre de bénéficiaires | 1100 | Echéancier de l'action | De janvier à décembre |

| | | | | |
|-------------------|-------------------|---|---------------------------|----------------------|
| Moyens | Humains | 2 médiatrices sociales, 3 bénévoles | Service | ASM |
| | Matériels | Bureau Ordinateur téléphone | Lieu de l'activité | Centre social Harjès |
| | Financiers | Contrat de Ville : VDG-Conseil Régional-Etat | | |
| Evaluation | Critères | <p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nombre de personnes reçues et accompagnées, -Nombre de situations traitées, résolues en matière de médiation sociale, -Nombre de situations traitées par problématique, -Nombre de personnes participant à la vie du Centre Social : différents ateliers, groupe de paroles, manifestations ou sorties. <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Projet à l'initiative des personnes accueillies et importance des participants, -Personnes orientées par les partenaires du centre social, -Impact de l'intervention sur l'évolution, ou non, de la situation de la personne. | | |